

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 avril 2024

DELIBERATION 2024\_131

Nombre de membres 10

Excusé : 1

Date de la convocation : 28 mars 2024

En exercice : 10

Absents : 0

Date d'affichage : 28 mars 2024

Présents : 8

Pouvoir : 1

**SIGNATURE CONVENTION D'AUTORISATION DE PRISE  
DE POSSESSION IMMEDIATE AMIABLE PARCELLE ZI 73,  
ZK DP2, ZK DP3et ZI DP6 (Immeuble non bâti)**

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi onze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, M. Sébastien LANGE, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Stéphanie GRECARD, Mme Maryse TEQUI, M. Didier MIRATON, M Stéphane ROUX

Pouvoir : M. Damien WEISSE donne procuration à Mme TEQUI Maryse

Excusé : M. Christophe BOYER

Secrétaire de séance : Ninoslava BOZOVIC

o O o

Monsieur le Maire explique :

Pour donner suite à la demande de signature de la convention d'autorisation de prise de possession immédiate amiable des parcelles ZI 73, ZK DP2, ZK DP3ET ZI DP6, M. le Maire demande au Conseil leur avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres :

- De donner tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents et actes se référant à ce dossier

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,  
Claude REILHES.

